



Titre de séjour périmé : retour dans le pays d'origine.

Par **peteric**, le **03/01/2008** à **16:04**

Ma compagne vient de s'apercevoir que son titre de séjour visiteur est périmé d'un mois. Or, elle doit rentrer dans son pays, dont elle a la nationalité, en Amérique du Sud, la semaine prochaine, en faisant escale dans un autre pays de l'UE.

Risque t'elle d'avoir des problèmes à la frontière avec la Police des Frontières (française ou de l'autre pays de l'UE) ou avec une autre administration? Si oui, que faire?

Merci d'avance pour votre réponse.